

NOS COMMERCES LOCAUX

L'UCAA et la ville s'allient pour aider le commerce de proximité

Ce lundi 9 novembre, le Maire Xavier Bartoszek a de nouveau rencontré les responsables de l'Union des Commerçants et Artisans d'Aniche afin d'étudier de nouvelles solutions pour aider le commerce de proximité durement touché par les restrictions liées à la Covid 19.

Le groupe de réflexion a eu une pensée particulière pour les professionnels dont les enseignes doivent rester fermées (coiffeurs, toiletteurs et esthéticiennes ...). Des mesures seront prises pour les aider, dès la fin du confinement ! Précisons que ces commerces peuvent vendre des produits de beauté ou de coiffure en Click & Collect (voir liste des commerces sur le facebook de la ville).

« Ma ville, Mon Shopping »

L'UCAA recommande à tous les commerçants d'Aniche de s'inscrire sur la plateforme de Click and Collect « Ma ville, Mon Shopping » portée par la Poste. Cette plateforme est gratuite pendant tout le confinement, puis la Poste prendra une commission de 5 % des ventes. L'Union du Commerce reste à disposition pour vous aider en cas de besoin. Contactez l'UCAA par téléphone au 06 79 85 93 26 ou par mail à uca.aniche@gmail.com.

Notre commune soutient les exploitations agricoles

À Aniche, nous avons la chance de compter parmi nos administrés deux agriculteurs qui proposent la vente directe de produits sains et savoureux. Il s'agit des fermes Woerly, située 136 rue Laudeau et Delval que nous vous demandons de soutenir particulièrement en cette période.

La ferme Delval située au 54 rue Robert Verrier propose depuis 2013 des produits laitiers (beurre, yaourts...), du porc au détail ainsi que toute la charcuterie artisanale (saucisse, pâté, andouille...), des œufs, des volailles, du bœuf (dernière semaine de chaque mois) et du veau (occasionnellement) au détail ou en caisse. Elle propose aussi des plats cuisinés : veau Marengo, bœuf bourguignon, boulettes provençales, gratin d'endives, lasagnes, couscous, cassoulet... Tous les produits à la vente sont issus de l'exploitation familiale. Le bœuf est de race limousine et les porcs sont élevés sur paille...

Vous pourrez également trouver à la ferme Delval des produits du terroir issus d'agriculteurs du secteur : miel, pommes de terre, farine, bière... Le magasin de la ferme est ouvert le mardi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et le jeudi et samedi de 15h à 18h (Tél : 03 27 92 51 94 et Facebook : [Ferme Delval](#)).



À VOTRE SERVICE !

Le CCAS et la Médiathèque : des agents à votre service

Outre le portage de repas à domicile, pendant la période de confinement, le CCAS met en place un service de livraison de produits de première nécessité aux domiciles des personnes âgées, en situation de handicap et vulnérables.

Ce service est dédié uniquement aux personnes isolées. Les inscriptions se font par téléphone au 03 27 99 91 09 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

De même, malgré sa fermeture, la Médiathèque Norbert-Ségarde maintient son service de prêt de documents, livres, magazines, DVD, ... Réservez-les via le portail www.bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr ou appeler les bibliothécaires au 03 27 92 06 64. Une fois la réservation effectuée, plusieurs solutions s'offrent à vous en fonction de votre situation. Les personnes fragiles et isolées pourront être livrées à domicile. Pour les autres, un service de retrait sera mis en place. Vous pourrez alors retirer votre commande en Mairie auprès du Service Culture uniquement sur rendez-vous.

Attention, ces services ne sont proposés qu'aux jours et heures indiqués ci-dessus et en aucun cas le week-end.

Ci-dessous les photos des agents affectés au CCAS et à la médiathèque :



Laurent



Martina



Léonard



Mathilde



Ludovic



Mélanie

Appel à candidature - Auxiliaire de vie

Vous possédez des diplômes dans le secteur du médico-social ou vous avez de l'expérience professionnelle ? Vous êtes titulaire du permis B et vous avez un moyen de locomotion ? Le CCAS d'Aniche recrute des auxiliaires de vie à destination des personnes âgées à domicile. Adressez rapidement vos CV et lettre de motivation à : Monsieur le Président du CCAS, 5 rue Barbusse 59580 - ANICHE.



Aniche Actu N°38

du 09 novembre au
15 novembre 2020

Site Internet : www.aniche.fr

Facebook : Ville d'Aniche

Directeur de la publication : Xavier Bartoszek

COMMÉMORATIONS

Le devoir de Mémoire auprès des écoliers

À la veille du 11 novembre et dans le cadre du concours « Les petits artistes de la Mémoire » auquel participe chaque année l'école Wartel dirigée par Madame Vertray, les élèves de CM1/CM2 ont apprécié l'intervention de Ludovic Lebrun de l'Office National des Anciens Combattants.

Ce dernier a rappelé quelques épisodes du premier conflit mondial et notamment la vie des poilus dans les tranchées. Il a aussi expliqué le rôle du « Bleu de France » né de la mobilisation citoyenne qui s'est mise en place au sortir de la guerre 1914/1918, en faveur d'une reconstruction matérielle, économique, et surtout humaine.

Jessica Tanca, Adjointe aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse a félicité Monsieur Lebrun pour sa volonté indéfectible de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations. Dans le contexte actuel, la transmission mémorielle revêt en effet une importance capitale. D'autres interventions de l'ONAC sont prévues dans les écoles anichoises.



Il y a cinquante ans, disparaissait le Général de Gaulle

Mardi 10 novembre, un hommage a été rendu au Général de Gaulle à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de sa disparition à Colombey-les-Deux-Eglises.

Protocole sanitaire oblige, la délégation était réduite à son strict minimum. Devant la stèle qui porte son nom, des gerbes ont été déposées par le Maire Xavier Bartoszek et Régine Biat, présidente de l'association locale dédiée à Charles-de-Gaulle en présence d'élus et de représentants de l'association. 2020 est une année doublement symbolique puisque les 130 ans de la naissance du Général seront célébrés le 22 novembre prochain. Homme de la France libre et de l'Appel du 18 juin... L'image de Charles de Gaulle est très présente à Aniche, comme en témoignent cette stèle et cette esplanade qui portent son nom.



Commémoration du 11 novembre

Suite aux mesures sanitaires très restrictives liées à la COVID-19, la cérémonie du 11 novembre 2020 s'est déroulée en comité très restreint et a été malheureusement interdite au public.

Toutefois, les Anichois ont été nombreux à honorer la mémoire de tous les Morts pour la France en suivant cet événement, en direct, sur la page Facebook de la Ville. Place Berrioz, le Maire, Xavier Bartoszek, le Conseiller délégué, Yannick Cambier et un représentant du groupement local des anciens combattants ont procédé au dépôt de gerbes.

Puis, le premier magistrat a lu le message de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants : « Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage ». Ainsi, chacun a eu une pensée émue lorsqu'ont été égrenés les noms des militaires morts cette année en opération extérieure.



POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE DE LA RÉNOVATION ET DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE MARCEL-CACHIN



Le jeudi 5 novembre, la première pierre de la future école Cachin a été posée en présence des élus locaux, des représentants de l'Éducation Nationale et du Sous-Préfet Jacques Destouches.

Le représentant de l'État n'est pas venu les mains vides ! En effet, il a apporté dans son escarcelle une enveloppe de 880 000 € (sur un budget total de 2,4 millions d'€), qui représente la première subvention accordée par l'État dans le cadre du plan de relance.

À l'entrée de l'école Cachin, Xavier Bartoszek, Maire et Jessica Tança, adjointe aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse accueillent leurs hôtes : Jacques Destouches, Sous-Préfet, Frédéric Delannoy, président de la CCCO, Joël Corseaux, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Sébastien Dubois, directeur de l'école Marcel Cachin, actuellement transférée dans les bâtiments d'une ancienne école privée et Dominique Strojwas, Architecte.

Chacun interprète, à sa façon, la tapisserie majestueuse faisant office de plaque inaugurale et rappelant que l'école fut officiellement inaugurée le 17 juillet 1938. La première adjointe au Maire, Mme Tanca commente d'abord, panneaux explicatifs à l'appui, la rénovation et l'extension programmées de l'école ; L'élue suit le projet depuis trois ans et connaît son sujet ! Elle explique la volonté de garder les éléments architecturaux qui font le cachet de l'école : moulures, parquet, volume, luminosité...



Puis, elle détaille l'extension qui concerne deux nouvelles classes, une cantine et une salle périscolaire comprenant une médiathèque, un espace de motricité et un local informatique. La cour sera végétalisée et un préau sera construit. Un effort particulier sera apporté à l'isolation du bâtiment qui répondra à la norme « Bâtiment basse consommation » donc moins énergivore.

Un effort particulier sera apporté à l'isolation du bâtiment qui répondra à la norme « Bâtiment basse consommation » donc moins énergivore.

Sécurité et accessibilité



Poursuivant le feu oratoire, Xavier Bartoszek, se réjouit de voir Aniche être la première ville du Nord à bénéficier des subsides de l'État dans le cadre du plan de relance pour faire face à l'épidémie de la Covid-19.

Il souhaite que ce projet d'école soit le symbole d'un monde meilleur « *un monde, où les professeurs pourront correctement et en toute sécurité enseigner, transmettre leur savoir, former les générations futures* ». Dans son discours, le Maire a également insisté sur l'effort particulier apporté à la sécurisation de l'accès à l'école.

VILLE D'ANICHE



JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

Réhabilitation-extension de l'école maternelle Marcel Cachin
Pose de la première pierre

Dans le cadre du Plan de Relance
En présence de

Monsieur **Jacques DESTOUCHES**,
Sous-Préfet de Douai

et de

Monsieur **Xavier BARTOSZEK**,
Maire d'Aniche



Ainsi, une entrée par le parking Aneca sera réservée aux élèves et les bâtiments seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour conclure son propos, le Maire a adressé de chaleureux remerciements aux acteurs de ce projet : le sous-Préfet pour son soutien inconditionnel, les services territoriaux représentés par Corinne Helbecque, Directrice Générale des Services, et Dominique Strojwas et son équipe de maîtrise d'oeuvre.

Lui succédant à la tribune, Jacques Destouches a détaillé le plan de relance du gouvernement pour contrer les conséquences délétères sur l'économie, l'emploi et le lien social et a rappelé la nécessité de remettre de la cohésion et de redonner du punch à la formation et à l'emploi.

Vint enfin le moment attendu de la pose de la première pierre. Tour à tour, le Sous-Préfet, le Maire, le Président de la CCCO, l'inspecteur de l'Éducation Nationale et le directeur de l'école Cachin ont joué les apprentis maçons. L'école Marcel Cachin devrait rouvrir ses portes à la rentrée scolaire 2022 pour le plus grand bonheur des élèves et de l'équipe pédagogique qui devrait trouver dans l'établissement rénové les conditions optimales pour un enseignement de qualité.



Un peu d'histoire !

Les projets pour une nouvelle école maternelle en centre-ville remontent à 1913. Elle fut inaugurée le 17 juillet 1938 par Marcel Cachin, sénateur de la Seine et Arthur Ramette, député du Nord. Dénommée Marie Curie, l'année suivante, elle reprit son nom dès le 1^{er} janvier 1945.

Ses plans furent dressés par l'architecte J. Goniau et sa réalisation assurée grâce au produit d'une surtaxe sur les alcools qui devait rembourser un emprunt trentenaire. Le terrain logé entre la rue de la Pyramide et la rue Buisson, sur l'emplacement de la ferme Wailly, fut acheté en 1911 par la commune. On y bâtit un groupe de trois classes, un préau, un parloir, une salle d'attente, ...

Monsieur Cachin est né à Paimpol et décéda à Paris en 1958. Il fut adhérent au Parti Ouvrier Français, S.F.I.O. et à l'origine de la scission de Tours qui vit la séparation entre le Parti Socialiste et les communistes. Directeur du journal « l'Humanité », il offrit les matériaux de construction en 1937.

Cette école remplaça l'asile de la rue des écoles et ses directrices se succédèrent :

Mmes Cazer, Hochedez, Descamps, Hoyez, Bonnelles, Duval, Woitrain, Orzel, Monsieur Nowak et Mmes Dorzée et Nesti.

Depuis 2010, l'école est dirigée par Sébastien Dubois.

Les anciens se souviennent encore de la renommée de l'école assurée par l'ornementation florale qu'apporta Madame Hochedez dans ses classes et ses couloirs ornés de jolies cages à oiseaux !

